

Auto-évaluation de l'application de la Charte par les Facultés de médecine

Critères	Détails	Cotation
Organisation		
	La Charte des facultés de médecine a été adoptée en Conseil de Faculté	4
	Une commission des cumuls d'activité accessoire est mise en place	2
	Une commission de déontologie et d'intégrité scientifique est mise en place	2
	Le rapport annuel de la commission de déontologie et d'intégrité scientifique et de la commission de cumul des activités accessoires est accessible sur le site de la faculté	2
Cumul d'activités accessoires		
	Le rapport annuel de la commission des cumuls d'activité accessoire est accessible sur le site de la faculté	1
	Un décompte individuel cumulatif des activités accessoires est effectué tout au long de l'année	1
	Les autorisations de cumul en dehors du périmètre de compétence des hospitalo-universitaires sont prohibés.	1
Déclaration des liens d'intérêt		
	La faculté rend accessible sur son site les dons d'organismes privés dont elle bénéficie	1
	La faculté rend accessible sur son site les liens d'intérêt des membres de ses instances dirigeantes (Conseil de Faculté, Commission de cumul des activités accessoires, Commission de déontologie et d'intégrité scientifique)	1
	Les enseignants font figurer leur liens d'intérêt au début des enseignements	1
Plagiat		
	Les thèses et mémoires des étudiants font l'objet d'une détection de plagiat	1
	Les suspicions de plagiat font l'objet d'une enquête	1
	Les plagiats avérés font l'objet d'une saisine des instances disciplinaires	1
Formation		

	Tous les étudiants bénéficient d'un enseignement sur le plagiat	1
	Tous les étudiants bénéficient d'un enseignement sur les pratiques d'influence	1
	Tous les étudiants bénéficient d'un enseignement sur l'intégrité scientifique	1
	Tous les étudiants bénéficient d'un enseignement sur la déontologie	1
	Tous les étudiants bénéficient d'un enseignement sur la santé environnementale et le développement durable	1
	Les produits de santé sont cités seulement par leur DCI	1
	Aucun support d'enseignement n'est rédigé, distribué ou financé par un organisme privé à but lucratif	1
	Les industries ne sont pas autorisées à fournir un soutien financier à la formation initiale ou continue directement ou indirectement (sauf exceptions validées par la commission de déontologie et d'intégrité scientifique)	2
Recherche		
	Les suspicions d'atteintes à l'intégrité scientifiques font l'objet d'une enquête administrative	2
	Les atteintes avérées à l'intégrité scientifiques font l'objet d'une saisine des instances disciplinaires	1
	La faculté a nommé un référent à l'intégrité scientifique	1
	La faculté a une politique de lutte contre les revues prédatrices	1
	La faculté a une politique de lutte contre les auteurs fantômes ou de complaisance	1
Recrutement		
	Le recrutement des personnels hospitalo-universitaires prend en compte une évaluation à la fois qualitative et quantitative de la recherche, privilégiant l'aspect qualitatif	1
	Le recrutement des personnels hospitalo-universitaires prend en compte une évaluation équilibrée à la fois sur la pédagogie et la recherche	1
	Les nouveaux personnels hospitalo-universitaires adhèrent à la Charte de la Faculté lors de leur prise de fonction	1
Discrimination		

	La parité homme/femme est instaurée dans tous les conseils et commissions de la Faculté chaque fois que possible	2
	L'accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite est assurée chaque fois que possible	2
	Des dispositifs de prévention et de suivi des violences sexistes et sexuelles sont mis en place.	2
Liens avec les partenaires du soin		
	Il existe une convention avec le CHU pour les stages	1
	Les cadeaux financés par l'industrie ne sont pas autorisés quels qu'en soient les destinataires	1
	Les représentants marketing des industries pharmaceutiques et des produits de santé ne sont pas autorisés à rencontrer les personnels universitaires dans les zones de soins ou en présence d'étudiants.	1
Responsabilité environnementale et développement durable		
	La faculté a nommé un référent environnement/développement durable qui participe au réseau national des référents en question.	1
	Il existe un plan de développement durable de la faculté	2
	Le plan de développement durable est élaboré en collaboration avec les CHU et les établissements de santé affiliés, l'ARS et les collectivités territoriales	1
		Total 50 points